



CATHOLIQUES CONFINÉS EN CORRÈZE

Restons connectés !

LETTRE INFO N°5

Pour recevoir cette newsletter 'spéciale confinement', envoyez un mail à «communication@correze.catholique.fr» en précisant : «J'accepte de recevoir des informations du Diocèse de Tulle.»

LA SEMAINE SAINTE

RAPPEL // Horaires des prochaines célébrations en ligne

- DIMANCHE DES RAMEAUX, 5 avril, 10 h 30
- MESSE CHRISMALE, mardi saint 7 avril, 18 h 30
- MÉMOIRE DE LA CÈNE DU SEIGNEUR, jeudi saint 9 avril, 18 h 30
- OFFICE DE LA PASSION DU SEIGNEUR, vendredi saint 10 avril, 18 h 30
- VIGILE PASCALE, samedi saint 11 avril, 20 h
- JOUR DE PÂQUES, dimanche 12 avril, 10 h 30

A suivre en direct sur

[LA CHAÎNE YOU TUBE DU DIOCÈSE](#)



DIMANCHE DES RAMEAUX

Opération Hosanna

Initiative invitant tous les chrétiens à fêter les Rameaux en plaçant à leurs fenêtres des banderoles ornées de rameaux. Le service diocésain de la Catéchèse invite ainsi chaque famille à confectionner une banderole ou couronne avec

du buis ou n'importe quelle branche verte, afin qu'en ce dimanche des rameaux nous puissions voir nos foyers ornés avec ce signe de joie et d'espérance. Malgré ce confinement, nous



serions unis dans un même esprit pendant les célébrations de cette Semaine Sainte.

CONSEILS DE MGR BESTION POUR SUIVRE LES CÉLÉBRATIONS SUR ÉCRAN

Si vous suivez ces célébrations à la télévision ou sur vos écrans d'ordinateur (Jour du Seigneur, KTO, You Tube du diocèse), je vous recommande de le faire, non pas comme des spectateurs d'une émission quelconque, mais comme des baptisés qui s'arrêtent pendant une heure de faire quoi que ce soit d'autre, et qui s'unissent de tout leur cœur à la célébration diffusée sur les ondes, en disant les prières (je confesse, Kyrie, Sanctus, Anamnèse, Notre Père, Agnus), en disant le Gloria et le Credo, en écoutant avec attention la Parole de Dieu, et, au moment de la communion,

en faisant un acte de désir, de communion spirituelle. **Vous pouvez même disposer sur une table une croix et une bougie allumée, vous munir d'un missel ou d'un livret comme Prions en Eglise ou Magnificat.** Pour les familles, pensez que, parents et enfants, vous constituez l'Eglise domestique en prière. **Pour le dimanche des rameaux, je suggère que ceux qui en ont la possibilité, prennent un petit rameau d'arbre ou d'arbuste et le placent à côté de la croix ou sur la croix, dans leur maison.**



CATÉCHÈSES DE MGR FRANCIS BESTION

Le triduum Pascal

Chaque jour suivez une nouvelle catéchèse en vidéo et plongez dans le mystère Pascal.

A suivre sur [le site internet du diocèse](#)

Du lundi 30 mars au mercredi saint 8 avril.

EN ROUTE VERS PÂQUES, ENGAGER UNE DÉMARCHE DE CONTRITION DU CŒUR

La situation exceptionnelle de pandémie du coronavirus empêche de recevoir l'absolution sacramentelle. Mais, dans le sillage de ce que le pape François a proposé dans son homélie du 20 mars, il est possible et bon de vivre un chemin de contrition et de demande de pardon à Dieu avec, pour les fautes graves, « la ferme résolution de recourir le plus tôt possible à la confession sacramentelle », afin de recevoir effectivement le pardon de ses péchés.

[Retrouvez sur ce lien un chemin de contrition du coeur](#), proposé par le Service national de la Pastorale liturgique et sacramentelle.

A la fin de cette lettre info, [le communiqué de notre évêque](#) sur la confession en période de confinement.

VEILLÉE SCOUTE POUR TOUS SAMEDI 4 AVRIL EN DIRECT SUR YOU TUBE

Le service de la Pastorale des jeunes partage cette proposition:

Tous invités à partager un bon moment en famille digne des veillées du peul VTT et du camp Ski !

Un dominicain de Nancy, frère Paul Adrien d'Hardemare a lancé un défi : une veillée scout pour tous [en direct sur sa chaîne YouTube samedi 4 avril à 20h30](#) pour entrer dans la semaine sainte avec joie et espérance !



Cliquer sur l'image pour découvrir la proposition de la Pastorale des Jeunes du diocèse

VIVRE LA SEMAINE SAINE ET PÂQUES **AVEC LES ENFANTS**

Cliquez sur les images pour télécharger **les coloriages et activités** proposés gratuitement par les éditions Mame pour vos enfants, pendant ce temps de confinement.



PENSEZ À **LA QUÊTE !**

C'est un acte liturgique qui permet au fidèle de participer à la messe tout comme il le fait par la prière. Votre paroisse est privée actuellement de sa principale ressource. **Pensez à la soutenir, dimanche et durant cette semaine sainte en participant à la quête en ligne*.**

Pour le Diocèse de Tulle c'est par ici : [sur la plateforme nationale \(renseignez votre paroisse\)](#)

L'Eglise continue à vous soutenir. Continuez à soutenir votre Église !



MESSAGE DE MGR FRANCIS BESTION



LA CONFESSION EN TEMPS DE CONFINEMENT

Confesser ses péchés à un prêtre dans les conditions actuelles n'est pas impossible, mais cela supposerait qu'un rendez-vous soit fixé avec lui à l'église ou au domicile si l'on ne peut pas se déplacer, car il n'y a pas de permanence de confessions dans les églises. Cela me semble tout de même assez risqué, car, par définition, la confession exige une proximité et donc un risque de contamination du prêtre ou du pénitent. Je ne recommande donc pas cette solution. Si toutefois un cas exceptionnel se présente, à l'hôpital ou au domicile de la personne, on ne se mettra pas dans une situation de face à face (même en temps habituel, cette manière de faire n'est pas la plus appropriée).

Alors comment faire pour obtenir le pardon des péchés ? Je rassure tous les catholiques : dans une situation de confinement comme celle que nous vivons tous, c'est possible, même sans aller dans l'immédiat trouver un prêtre !

L'Eglise enseigne que « *la confession individuelle et intégrale suivie de l'absolution demeure le seul mode ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Eglise, sauf si une impossibilité physique ou morale dispense d'une telle confession* » (CEC n° 1484). Comme évêque, maître de la discipline sacramentelle dans mon diocèse, je considère que la situation actuelle nous permet d'élargir cette « impossibilité physique ou morale », parce qu'il y a un cas de force majeure : éviter absolument de mettre en danger la vie des personnes, ne pas les exposer à contracter le virus.

Dans le cas de cette impossibilité de confesser ses péchés à un prêtre, il faut se référer à ce qui est une constante de la doctrine catholique : **le regret sincère des péchés, mêmes mortels** (que dans cette situation exceptionnelle, on peut, pour ainsi dire, « confesser » directement à Dieu) **ET la ferme résolution de recourir dès que cela sera possible à la confession sacramentelle obtiennent le pardon des péchés.**

Si ces deux conditions sont remplies, votre cœur peut être dans la paix !

+ Francis BESTION
Evêque de Tulle